

CONTRIBUTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS A LA PLATEFORME SUR LES DEPLACEMENTS LIES AUX CATASTROPHES



Contexte et partenariat

L'OIM a activement participé au travail de l'Initiative Nansen entre 2012 et 2015, et a soutenu l'adoption en 2015 de l'Agenda de l'Initiative Nansen pour la protection des personnes déplacées à travers les frontières dans le contexte des catastrophes et des changements climatiques.

En 2016, l'Allemagne et le Bangladesh ont créé la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes afin de faire suite au travail de l'Initiative Nansen et de soutenir la mise en œuvre des recommandations de l'Agenda pour la protection.

La Plateforme regroupe actuellement 17 Etats membres, ainsi que l'Union Européenne, au sein d'un Groupe de pilotage, et dispose d'un plan de travail pour 2016-2019 portant sur de nombreux domaines thématiques tels que la protection des personnes déplacées, la réduction des risques de catastrophes, la gestion des déplacements et l'aide humanitaire, l'adaptation aux changements climatiques, le développement durable, les droits de l'homme.

Dans le cadre de la structure mise en place par le gouvernement de l'Allemagne, l'OIM a été invitée à rejoindre le Groupe de pilotage de la Plateforme en tant qu'invité permanent, et à faire partie de son Comité consultatif. Par ailleurs, à travers le financement par l'Allemagne d'un poste au sein de l'OIM dédié à la coordination du travail avec la Plateforme, l'OIM a pu soutenir directement la mise en œuvre des activités liées au plan de travail de la Plateforme.

Les activités de l'OIM en soutien à la Plateforme s'inscrivent dans le cadre du programme de travail plus global de l'Organisation dans le domaine de migration, environnement, catastrophes et changements climatiques, et se fondent sur son expérience en matière de recherche, politiques et interventions sur le terrain dans le contexte de catastrophes et des changements climatiques établie depuis les années 1990¹.

¹ Pour plus d'informations sur le travail de l'OIM dans le domaine de migration, environnement et changements climatiques, veuillez consulter le Portail de l'OIM sur la migration environnementale : <http://environmentalmigration.iom.int/fr>

Exemples d'activités

Le plan de travail de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, adopté par son Groupe de pilotage en janvier 2017, s'aligne sur les quatre priorités stratégiques de la Plateforme :

- 1) Traiter le manque de connaissances et de données
- 2) Améliorer l'utilisation des pratiques efficaces identifiées
- 3) Promouvoir la cohérence politique et la prise en considération des enjeux liés à la mobilité humaine dans et entre les domaines politiques et d'action pertinents
- 4) Promouvoir l'élaboration de politiques et de normes dans les domaines présentant des lacunes

L'OIM offre son soutien à la mise en œuvre de plus de la moitié des quelque 80 activités du plan de travail, et est responsable de 16 d'entre elles, en particulier dans les domaines de collecte des données et de la recherche, de mise en œuvre de projets liant gestion des migrations et gestion des changements climatiques, du renforcement des capacités des Etats, du dialogue politique migratoire, et du soutien à l'élaboration de politiques adaptées².

Priorité stratégique 1 : Traiter le manque de connaissances et de données

- ✓ L'OIM est en charge, avec IDMC, du Groupe de travail sur les données et les connaissances de la Plateforme.
- ✓ Avec l'aide de son Centre d'analyse des données sur la migration basé à Berlin (GMDAC), l'OIM organise une première rencontre d'experts en recherche quantitative sur la migration et l'environnement dans le cadre du Forum international sur les statistiques migratoires à Paris en janvier 2018.

Priorité stratégique 3 : Promouvoir la cohérence politique et la prise en considération des enjeux liés à la mobilité humaine dans et entre les domaines politiques et d'action pertinents

- ✓ L'OIM joue un rôle actif de soutien au secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques dans l'inclusion des questions migratoires dans le processus de négociations sur le climat. Depuis janvier 2017, l'OIM est membre de l'équipe spéciale sur les déplacements du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie. Dans ce rôle, l'OIM vise également à promouvoir les recommandations de l'Agenda pour la protection de l'Initiative Nansen.
- ✓ L'OIM a un rôle de soutien au processus de développement du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et promeut l'inclusion des questions climatiques dans le futur pacte.

Priorité stratégique 2 : Améliorer l'utilisation des pratiques efficaces identifiées

- ✓ L'OIM, à travers son rôle de Secrétariat de la Conférence régionale sur la migration en Amérique centrale, a soutenu le lancement du premier *Guide des pratiques efficaces pour la protection des personnes déplacées à travers les frontières suite aux catastrophes* de la Plateforme. Une formation régionale pour les décideurs a été organisée par l'OIM et la Plateforme en août 2017.
- ✓ Avec le soutien financier de la France, l'OIM a développé un projet en Afrique de l'Ouest liant aide à la réintégration des migrants et adaptation aux changements climatiques.

Priorité stratégique 4 : Promouvoir l'élaboration de politiques et de normes dans les domaines présentant des lacunes

- ✓ L'OIM a dédié des panels de haut niveau aux déplacements liés aux catastrophes et aux changements climatiques lors de ses Conseils annuels en 2016 et 2017. En 2017, M. Nicolas Hulot, Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire de la France, a contribué au panel de haut niveau sur les Possibilités d'intégrer la thématique migration et changements climatiques dans le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.
- ✓ A travers son rôle de secrétariat pour de nombreux processus consultatifs régionaux sur la migration, l'OIM promeut le dialogue interétatique et l'élaboration de politiques en matière de déplacements liés aux catastrophes et aux changements climatiques.

² Pour plus d'informations sur les activités de l'OIM en soutien à la Plateforme, veuillez consulter : <http://environmentalmigration.iom.int/platform-disaster-displacement>